

Recensement : 212 600 habitants à Mayotte en 2012

La population augmente toujours fortement

Depuis 2007, la population de Mayotte augmente fortement, à un rythme moyen de 2,7 % par an. Elle atteint 212 600 habitants en août 2012. Avec 570 habitants au km², Mayotte est le département français le plus dense après ceux d'Île-de-France.

Un Mahorais sur deux vit au Nord-est de l'île. Depuis 2007, les communes de Ouangani et Koungou croissent le plus vite. En revanche, le centre ville de Mamoudzou perd des habitants alors que la périphérie se développe. Le nombre de logements progresse un peu moins vite que la population.

En août 2012, 212 645 personnes vivent à Mayotte. La population de Mayotte a augmenté de 26 200 habitants depuis 2007, soit 5 240 habitants de plus en moyenne chaque année.

En très forte croissance depuis plusieurs décennies, la population mahoraise a triplé depuis 1985. Bien que cette croissance reste soutenue depuis 2007 (+ 2,7 % par an), elle ralentit comparativement aux périodes précédentes : + 5,7 % entre 1991 et 1997, + 4,1 % entre 1997 et 2002 et + 3,1 % entre 2002 et 2007. La croissance démographique est portée par un très fort taux de natalité.

La population de Mayotte croît à la même vitesse que celle des îles des Comores ou de Madagascar, mais plus lentement qu'en Guyane (+ 3,7 % par an). Néanmoins, elle augmente plus rapidement qu'à La Réunion, où la population croît sur la dernière décennie de 1,5 % par an, ou qu'en France métropolitaine (+ 0,7 % par an).

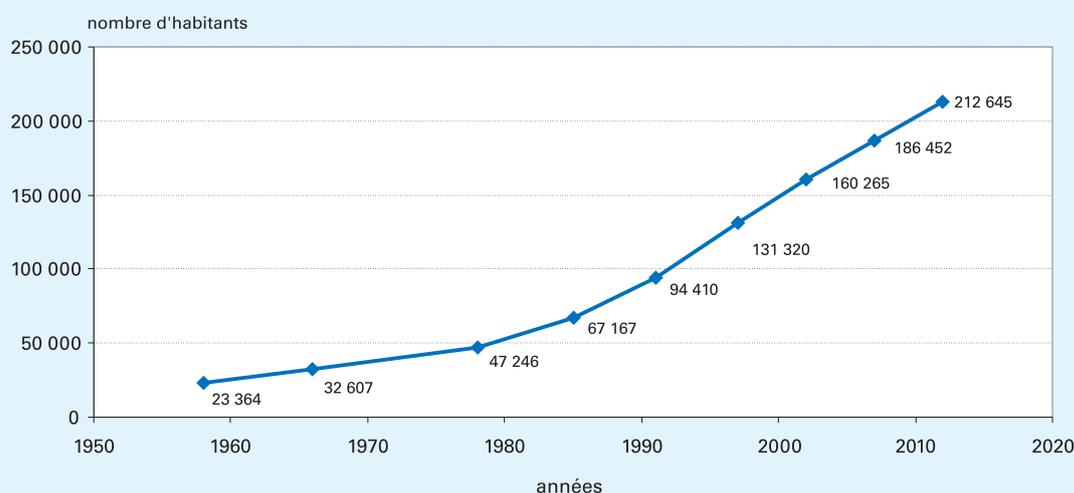
Un Mahorais sur deux vit dans le Nord-est de l'île

Près de la moitié de la population de Mayotte se concentre dans le Nord-est de l'île, sur les communes de Petite Terre, de Koungou et de Mamoudzou. Commune la plus peuplée de l'île, Mamoudzou compte 57 300 habitants en 2012, soit 27 % de la population mahoraise. Préfecture et capitale économique du département, Mamoudzou concentre sur son territoire l'essentiel des administrations et de l'emploi.

Sa voisine du nord, la ville portuaire et industrielle de Koungou, est la deuxième commune la plus peuplée de l'île, avec 26 500 habitants. En troisième position, Dzaoudzi, l'ancienne préfecture, héberge 14 300 habitants.

Ensuite, six communes ont une population voisine des 10 000 habitants : Dembeni, Tsingoni, Sada, Bandraboua, Pamandzi et Ouangani. Les autres communes mahoraises n'excèdent pas 9 000 habitants,

■ Graphique 1 : Depuis 1958, la population de Mayotte est en forte croissance



Source : Insee, recensements de la population.

les plus petites étant celles de Kani-Kéli et d'Acoua, avec un peu moins de 5 000 habitants chacune.

Jusqu'à 8 % de croissance annuelle selon les communes

Entre 2007 et 2012, la population de la commune de Koungou est celle qui augmente le plus, avec 6 700 habitants supplémentaires. À elle seule, elle contribue au quart de l'accroissement de la population du département. En variation annuelle moyenne, c'est la commune de Ouangani qui progresse le plus rapidement en cinq ans. Sa population augmente chaque année de 8,4 %.

À l'opposé, la commune de Dzaoudzi est la seule à perdre des habitants entre les deux derniers recensements. Mais la population de Petite Terre, qui regroupe Dzaoudzi et Pamandzi, est stable en cinq ans (24 000 habitants). Cette île de seulement 11 km² présente une densité de population très élevée, qui dépasse 2 100 habitants au km². La rareté du foncier peut expliquer la stagnation de sa population.

La périphérie de Mamoudzou se développe au détriment du centre ville

Malgré une population en progression avec 4 300 personnes en cinq ans, Mamoudzou est une des communes mahoraises dont l'évolution annuelle moyenne est la plus faible (+ 1,6 %).

Au cours des cinq dernières années, les secteurs périphériques se peuplent au détriment du cœur de ville de Mamoudzou. À l'intérieur de la commune, trois évolutions sont constatées.

Tout d'abord le village de Mamoudzou, centre-ville historique, perd des habitants entre 2007 et 2012 (- 1,1 % par an). Le village de Cavani, qui se trouve à proximité directe de Mamoudzou-centre, perd également de la population (- 1,6 % par an).

Par ailleurs, la population des villages en périphérie, excepté Passamainty, progresse : Kaweni et Mtsapéré augmentent d'environ 2,7 % par an, Vahibé de 1,7 %.

Enfin, la population des villages côtiers au nord et au sud est en forte croissance. Au nord, les villages de la commune de Koungou, à l'exception du centre, ont une augmenta-

Définitions

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté (casernes, prisons, etc.), les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Le concept de population municipale correspond à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule.

La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (voir la liste complète sur www.insee.fr). Elle comprend par exemple les élèves ou étudiants qui logent pour leurs études dans une autre commune mais dont la résidence familiale est située sur le territoire de la commune. Il est important de dénombrer à part de tels cas, d'abord pour clarifier quelle est véritablement la commune de résidence, mais aussi pour pouvoir détecter des doubles comptes entre deux communes quand on additionne leurs populations.

La **population totale** d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune. La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence. À la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique, car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes.

■ Tableau 1 : Populations légales par commune en 2012

Communes	Populations légales 2012			Population totale 2007
	Municipale	Comptée à part	Totale	
Acoua	4 714	201	4 915	4 624
Bandraboua	10 132	173	10 305	9 019
Bandrele	7 885	159	8 044	6 843
Bouéni	6 402	181	6 583	5 298
Chiconi	7 048	257	7 305	6 412
Chirongui	8 047	238	8 285	6 613
Dembeni	10 923	148	11 071	10 141
Dzaoudzi	14 311	374	14 685	15 354
Kani-Kéli	4 920	276	5 196	4 528
Koungou	26 488	227	26 715	19 843
Mamoudzou	57 281	916	58 197	53 122
Mtsamboro	7 805	273	8 078	6 918
M'Tsangamouji	6 314	158	6 472	5 032
Ouangani	9 834	103	9 937	6 599
Pamandzi	9 892	309	10 201	9 087
Sada	10 195	289	10 484	8 013
Tsingoni	10 454	164	10 618	9 283
Mayotte	212 645	4 446	217 091	186 729

Source : Insee, recensements de la population.

Un **logement** est un local utilisé pour l'habitation. Il doit être séparé, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, etc.). Il doit également être indépendant, à savoir disposant d'une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis en quatre catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'Insee : les chambres meublées, les habitations précaires (maisons en tôle, bangas, etc.).

Une **résidence principale** est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

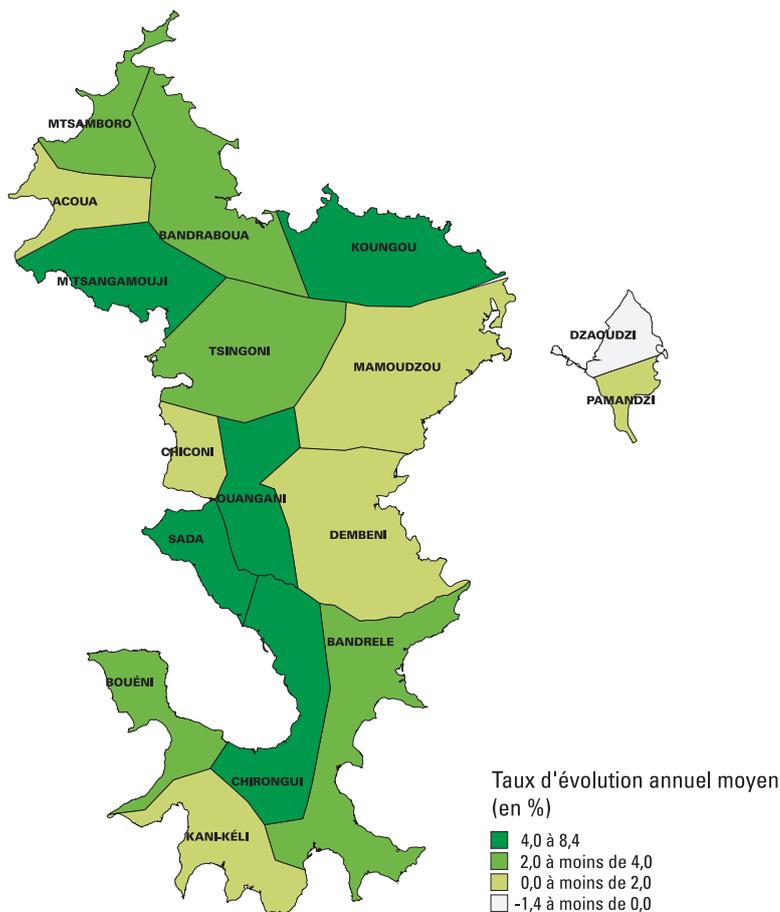
tion annuelle supérieure à 4,8 %. De même, dans les villages du sud de l'unité urbaine, les populations de Tsoundzou 1 et Tsoundzou 2 augmentent chaque année de plus de 5,5 %, tout comme celle de Tsararano, dans la commune de Dembeni.

Les logements augmentent mais moins vite que la population

Le nombre de résidences principales augmente rapidement (+2,3 % par an). Cependant, l'augmentation est deux fois moins rapide que sur les cinq années précédentes (+4,5 % par an). En cinq ans, on dénombre 5 570 résidences principales supplémentaires, soit environ 1 100 de plus par an. Parmi les 60 000 logements recensés en 2012, 86 % sont des résidences principales. Le reste se compose des logements vacants, des logements occasionnels et des résidences secondaires.

Le nombre de résidences principales augmente moins vite que la population (2,3 % contre 2,7 %), entraînant une augmentation du nombre moyen de personnes par ménage. Sept communes sont concernées par l'accroissement de la taille des ménages : Ouangani, Koungou, Sada, M'Tsangamouji, Dzaoudzi, Pamandzi et Mamoudzou. Dans les autres communes, le nombre de logements augmente plus vite que la population et la taille des ménages diminue. ■

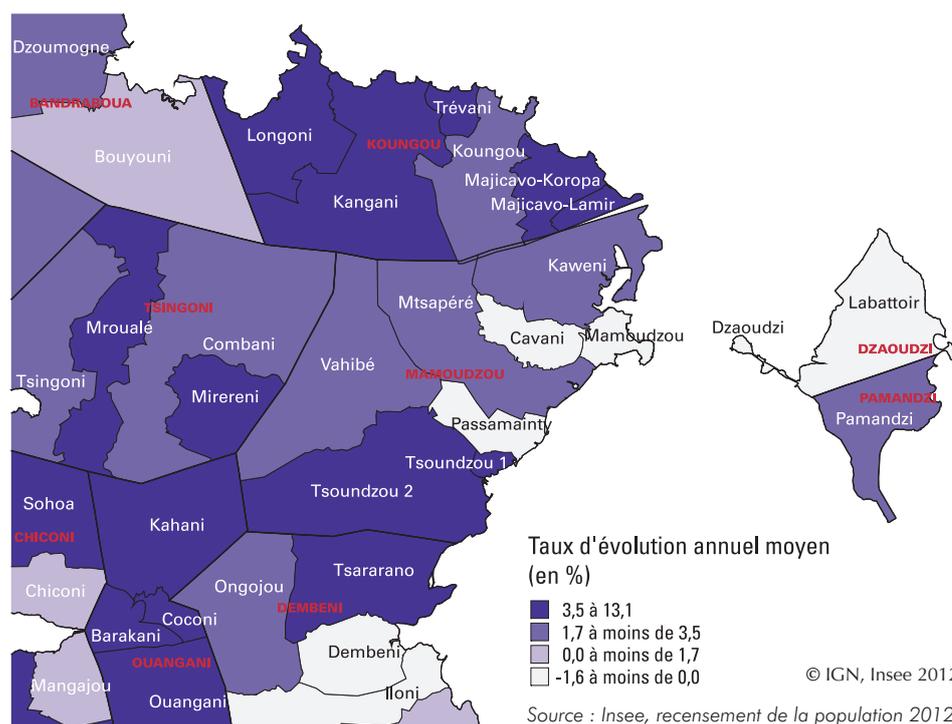
■ Carte 1 : Taux d'évolution annuel de la population entre 2007 et 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012.

© IGN, Insee 2012

■ Carte 2 : Taux d'évolution de la population des villages du Nord-est entre 2007 et 2012



© IGN, Insee 2012

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Le recensement à Mayotte

Le recensement a eu lieu du 21 août au 17 septembre 2012 à Mayotte. Le recensement est une photographie régulière de la population des communes françaises. Il est réalisé à Mayotte à un rythme quinquennal, qui permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations du département, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques publiques.

L'ensemble de la population et des logements des communes est recensé. Toutes les personnes vivant à Mayotte, quel que soit leur âge ou leur nationalité, ont été interrogées à leur domicile par des agents recenseurs.

Pour la première fois sur Mayotte, un partenariat entre l'Insee et les communes a été mis en place. 550 agents recenseurs ont collecté les informations sur le terrain.

■ **Tableau 2 : Évolution de la population et des résidences principales par commune depuis 2002**

Communes	Population municipale (en nombre)			Taux de variation annuel moyen en %		Résidences principales (en nombre)			Taux de variation annuel moyen en %	
	2002 ¹	2007	2012	2002-2007	2007-2012	2002	2007	2012	2002-2007	2007-2012
Acoua	4 605	4 622	4 714	0,1	0,4	896	1 072	1 193	3,7	2,2
Bandraboua	7 501	9 013	10 132	3,7	2,4	1 621	2 098	2 451	5,3	3,2
Bandrele	5 537	6 838	7 885	4,3	2,9	1 141	1 628	2 131	7,4	5,5
Bouéni	5 151	5 296	6 402	0,6	3,9	1 016	1 250	1 561	4,2	4,5
Chiconi	6 167	6 412	7 048	0,8	1,9	1 241	1 457	1 757	3,3	3,8
Chirongui	5 696	6 605	8 047	3,0	4,0	1 278	1 612	2 197	4,8	6,4
Dembeni	7 825	10 141	10 923	5,3	1,5	1 682	2 324	2 561	6,7	2,0
Dzaoudzi	12 308	15 339	14 311	4,5	-1,4	2 896	3 614	3 251	4,5	-2,1
Kani-Kéli	4 336	4 527	4 920	0,9	1,7	901	1 053	1 309	3,2	4,4
Koungou	15 383	19 831	26 488	5,2	6,0	3 625	4 956	5 869	6,5	3,4
Mamoudzou	45 485	53 022	57 281	3,1	1,6	11 505	13 758	14 385	3,6	0,9
Mtsamboro	7 068	6 917	7 805	-0,4	2,4	1 347	1 524	1 755	2,5	2,9
M'Tsangamouji	5 382	5 028	6 314	-1,4	4,7	1 165	1 283	1 511	1,9	3,3
Ouangani	5 569	6 577	9 834	3,4	8,4	1 229	1 650	2 117	6,1	5,1
Pamandzi	7 510	9 077	9 892	3,9	1,7	1 913	2 420	2 491	4,8	0,6
Sada	6 963	8 007	10 195	2,8	5,0	1 442	1 985	2 355	6,6	3,5
Tsingoni	7 779	9 200	10 454	3,4	2,6	1 994	2 348	2 710	3,3	2,9
Mayotte	160 265	186 452	212 645	3,1	2,7	36 892	46 032	51 604	4,5	2,3

1. Population sans double compte en 2002.

Source : Insee, recensements de la population.

➔ **Les résultats détaillés du recensement de la population de Mayotte 2012 seront publiés au deuxième semestre 2013. Ils permettront de connaître les conditions de logement, le niveau de formation, les migrants, etc...**



Une forte densité de population

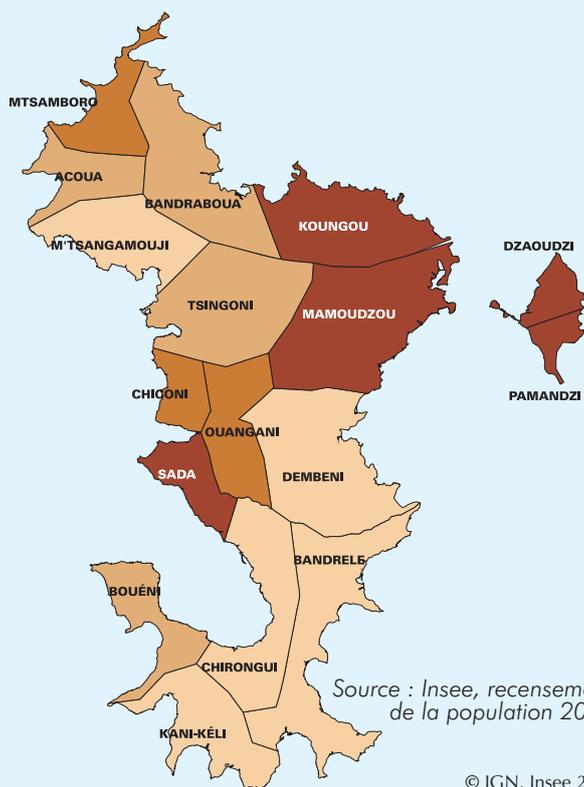
Avec 570 habitants au km², Mayotte est le département français le plus densément peuplé après ceux d'Île-de-France.

La population y est beaucoup plus dense qu'aux Comores ou à La Réunion (330 habitants au km²), mais elle l'est un peu moins qu'à Maurice (640 habitants au km²).

■ **Carte 3 : Densité de population par commune**

Nombre d'habitants au km²

- 900 à 2 310
- 500 à moins de 900
- 300 à moins de 500
- 210 à moins de 300



Source : Insee, recensement de la population 2012.

© IGN, Insee 2012



INSEE MAYOTTE INFOS - Une publication de l'Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale de La Réunion-Mayotte
ZI Kawéni - Immeuble pôle d'affaires Kawéni
B.P. 1362 - 97600 MAMOUZOU
Tél : 02 69 61 36 35
Fax : 02 69 61 39 56
Site internet : <http://www.insee.fr/mayotte>
email : mayotte@insee.fr

Directrice de la publication : Valérie ROUX
Rédactrice en chef : Claire GRANGÉ
Rédacteurs : Jean-Pierre BINI, Véronique DAUDIN, Anne LEVET
Maquettiste : Jocelyne DAMOUR
ISSN : 1291-2786

Dépôt légal : Novembre 2012 - © Insee - 2012